Elections législatives du 23 novembre 1958

CINQUIEME CIRCONSCRIPTION DE LA HAUTE-GARONNE

Parti Socialiste S.F.I.O.

Citoyennes, Citoyens,

Investi par le Parti Socialiste, Paysan et Dirigeant d'organisations professionnelles, je n'ai jamais jusqu'ici, à l'exception d'un mandat municipal dans ma commune, brigué de mandat politique.

Mes amis, et un certain nombre de professionnels m'ont amené à solliciter vos suffrages, me jugeant susceptible à la lueur de mes activités passées et présentes de défendre au mieux, au sein de l'Assemblée Nationale, les intérêts généraux de notre circonscription.

Agriculteur exploitant, issu d'une famille paysanne de Haute-Garonne, je n'ai cessé depuis de nombreuses années d'apporter à la défense des intérêts agricoles le meilleur de moi-même. Et ceci en tant qu'obscur syndicaliste, comme par la suite au poste de secrétaire général, puis de président de la C.G.A.

Mon idéal socialiste m'a fait sentir profondément qu'un des problèmes dominants de la vie d'un pays, et partant de ses hommes, était celui de son économie, dans laquelle s'insérait à la base l'économie agricole, élément essentiel de prospérité générale.

En luttant pour que nos campagnes vivent et que cesse l'injustice dont nous sommes trop souvent victimes, j'ai toujours eu conscience de me battre dans l'intérêt de toutes les catégories de citoyens de notre pays.

Aujourd'hui, c'est au service de notre circonscription de MURET que je veux apporter toutes mes forces, si vous m'élisez demain pour assurer la défense de vos intérêts essentiels dans le but final d'un meilleur devenir. Bien des facteurs m'attachent déjà étroitement à cette circonscription à prédominance rurale : liens familiaux, et souvenirs de l'amitié profonde qui me lia à notre regretté sénateur Pierre Marty.

Avec lui, déjà avant guerre, mon père, Françis Audigé, vice-président de la Chambre d'Agriculture et une poignée d'agriculteurs devaient réaliser à Carbonne la première Cave coopérative du département et jeter les bases du syndicalisme vigneron.

Tout jeune j'étais ainsi amené à méditer sur les mérites de l'action professionnelle et à voir naître en moi cet amour du socialisme constructif et cette vocation de syndicaliste paysan. De ce conjugué devait découler mon action, mes réalisations, mon orientation.

Je veux, dans les lignes qui suivent vous faire brièvement connaître, en même temps que ce qui a été fait, ce que nous souhaitons réaliser demain, dans une République pacifiste, humaine et juste.

Agriculture

Problèmes techniques : Pour notre département création en 1949, avec mes collègues, du journal professionnel « Le Trait d'Union Paysan ». Son Comité technique de rédaction a permis, dans ses colonnes, d'élargir la vulgarisation agricole, facteur de productivité et d'expansion. Nous pensons qu'il est nécessaire d'intensifier la vulgarisation de contact. Nous avons déjà demandé une augmentation des crédits et la création d'un fonds national de vulgarisation agricole (Loi-Cadre).

Problèmes économiques : Ardent partisan de l'organisation des marchés agricoles et des prix garantis, dès 1948, nous inspirant de l'Office du Blé, réalisation socialiste en 1936, nous avons progressivement, dans les milieux professionnels dégagé des majorités puis l'unanimité, en faveur d'organismes régulateurs et d'intervention plus ou moins rigides en fonction des productions.

En 1956, sous le Gouvernement de mon camarade Guy Mollet, élaboration de la loi-cadre agricole, ou Loi organique, véritable Charte de l'Agriculture, intéressant les secteurs techniques, économiques et sociaux, à laquelle j'eus l'honneur de participer.

Au même moment, contribution personnelle au lancement de l'organisation du marché du maïs : prix garanti à 36 francs et rattachement à l'O.N.I.C. Ce sont plusieurs centaines de millions gagnés ainsi en faveur des exploitations.

BLE. — Suppression du quantum. Allègement de la taxe de résorption pour les régions sous-développées dans le but de parvenir à un rajustement de son prix.

VIANDE. — La baisse anormale des cours provoquée par certaines mesures économiques récemment prises démontre la nécessité de structurer ce marché de la production à la consommation.

LAIT. — Renforcement de la loi Laborbe, le prix de campagne n'étant pas toujours respecté.

VIN. — Création d'un centre régulateur viticole, élément de stabilité et de garantie afin d'éviter certaines pesées arbitraires à la production. Ceci dans le cadre de l'Institut des Vins de consommation courante (I.V.C.C.).

AVICULTURE. — Création à l'échelon national d'un organisme d'intervention et de soutien auquel je travaille.

Dans le cadre départemental avec le Conseil général réalisation de l'Assurance Mutuelle grêle (projet Marty) à laquelle j'ai personnellement collaboré.

Dans les jours à venir mon action tendra spécialement au maintien absolu du *système de l'indexation* des prix agricoles et vers le vote intégral de la Loi-Cadre sous-entendant la réalisation d'un fonds de solidarité contre les calamités agricoles. A ce prix seulement l'écart entre les prix agricoles et industriels sera progressivement comblé. La revalorisation du pouvoir d'achat mettra fin à l'injustice sociale qui pèse lourdement sur l'exploitation familiale. Le vote des décrets de septembre et d'octobre 1957 et de janvier 1958 est dans ce sens une étape importante.

Problèmes sociaux : Dans ce domaine très vaste, centre de mes préoccupations, je citerai :

— réalisation socialiste en 1956 de l'allocation complémentaire vieillesse.
— couverture sociale étendue à tous les exploitants prévue dans la loi-cadre.
— assouplissement du Crédit Agricole.

Investissements et équipement :

— amélioration de l'habitat rural, goudronnage des chemins ruraux.
— développement des C.U.M.A. et des Coopératives de transformation.
— généralisation des adductions d'eau à la commune et à la ferme.
— création et aménagement des systèmes d'irrigation.
— augmentation sensible des subventions dans le domaine des investissements.

Agriculteurs, je vous ai parlé peut-être longuement de l'agriculture. Mes préoccupations ne se bornent cependant pas là.

Artisanat et Petit Commerce

Loi du 11 décembre 1956 du gouvernement Guy Mollet instituant l'allocation de la mère au foyer pour les artisans.

Poursuite de l'action en faveur du vote du projet de réforme fiscale de notre camarade Leenhardt.

Secteur ouvrier

Dans ce domaine les aménagements réalisés en 1956 sous le gouvernement Guy Mollet (troisième semaine de congés payés, fonds vieillesse, action en faveur de la parité des zones de salaires) sont un sûr garant de l'attention que nous porterons toujours aux problèmes du monde du travail.

Expansion

Décentralisation industrielle et implantation d'usines de transformation, en étroite liaison avec l'agriculture, de nature à concourir puissamment à l'expansion des régions sous-développées de notre Sud-Ouest.

Collectivités locales

Projet de réforme des finances locales (Leenhardt), et simplification administrative.

Je ne rappellerai, ici, que pour mémoire l'orientation de la politique nationale, internationale, algérienne et des territoires d'outre-mer impulsée par le Parti Socialiste en 1956 (gouvernement Guy Mollet) et qui trouve aujourd'hui sa concrétisation sous l'égide du général De Gaulle.

Avant de clore ces lignes par lesquelles j'ai voulu présenter très simplement en toute objectivité et sans démagogie mes réalisations, mes projets, mes espoirs pour une France meilleure, je veux vous demander votre confiance. Confiance en l'homme, respectueux des opinions de chacun, défenseur du patrimoine paysan, agriculteur authentique et réalisateur qui vous représentera, et confiance en son programme qui pourrait se traduire en deux termes : expansion et justice sociale.

Confiance aussi en mon ami Jean Massio, suppléant, maire de Roques, dont vous devez connaître le dévouement et la vie de militant intègre et résolu.

Avec vous j'en suis persuadé, nous ferons du chemin pour la défense des intérêts de notre circonscription et de ses hommes, dans une République rénovée.

Le candidat : **Bernard AUDIGÉ**

Propriétaire exploitant
Adjoint au Maire de Tournefeuille
Président de la C.G.A.
Membre du Conseil National de la Fédération Nationale des Syndicats exploitants Agricoles
Administrateur de la Mutualité Agricole
Vice-président de la Confédération Française Avicole
Président-adjoint du Comité de Défense du Vin de Consommation courante du Sud-Ouest
Chevalier du Mérite Agricole

Vu : Le remplaçant éventuel
Jean MASSIO
Chef comptable
Maire de Roques-sur-Garonne

Sté Gle d'Impression — Toulouse